

Vol. 19 No. 34 Edmonton, vendredi le 1 novembre1985 16 pages 0.50



Une première comble!

"Bonne Fête, Maman!" a sonné le départ de la nouvelle saison du TFE. Pour cette première où les organisateurs étaient comblés par une salle comble, Julie Parent nous relate les détails en page 5.

La justice albertaine en français

Traduction simultanée: des prévenus insatisfaits

YVES LAVERTU

EDMONTON — Alors que la justice albertaine innovait il y a quelques semaines en offrant à pied levé la traduction simultanée à cinq prévenus francophones lors de l'enquête préliminaire, LE FRANCO vient d'apprendre que ces derniers se disent insatisfaits de ces services.

Selon les cinq Québécois qui viennent de subir leur enquête préliminaire à Edmonton en raison d'une inculpation pour possession de voitures volées en vue de les revendre, les interprètes traduiraient trop vite et ne finiraient pas leurs phrases. Il en résulterait une compréhension substantiellement amoindrie des propos tenus lors des audiences. Un des prévenus qui a demandé à conserver l'anonymat a même confié qu'il préfère suivre les séances grâce à ses connaissances somme toute assez réduites de la langue anglaise plutôt que de prêter l'oreille à la traduction faite sur place par deux interprètes professionels.

Ces problèmes ont par ailleurs fait l'objet d'une plainte de la part des prévenus à leurs quatre avocats, plainte qui a été transmise par la suite au juge Ketchum. M. Georges Arès, défenseur d'un des inculpés a quant à lui confirmé qu'il était exact que ces services "causaient certains problèmes" à son client.

Rejoints pour commenter l'efficacité des services d'interprétation, les hauts fonctionnaires du bureau du Solliciteur général de l'Alberta ont été avares de commentaires. Ces derniers ont simplement répété que la traduction simultanée au niveau de la justice provinciale était effectivement une première. À la question "Pourquoi innover maintenant?", on a seulement déclaré que la décision relevait d'une "instance politique supérieure". De fait, alors que les services de traduction traditionnels offerts relèvent généralement d'un département ayant pleine compétence en la matière, la demande des cinq Québécois aurait été cette fois-ci considérée comme une "requête spéciale".

On aura donc pour les besoins aménager à l'intérieur du tribunal un compartiment singulièrement couteux dit-on destiné aux deux interprètes professionnels. Ces derniers venus de l'extérieur de la province ont été spécialement engagés pour l'événement.

Selon Me Mary Moreau, avocate non impliquée dans le présent cas mais particulièrement intéressée au dossier de la reconnaissance des droits juridiques des Franco-Albertains, la dispense de services de traduction

• **Voir Traduction page 2.**

LE FRANCO FAIT DU LOBBYING

On ne pouvait laisser passer une occasion pareille... Fidèle a son rôle, LE FRANCO enverra à divers hommes politiques de la province et du reste du Canada des exemplaires de ce numéro où à l'intérieur, des anglophones réclament (en anglais) plus de justice pour les francophones hors Québec. Voyez par vous-même à la page 11!



Les champions de la francophonie

Vendredi le 25 octobre dernier, CHFA, la radio de Radio-Canada dévoilait les noms des quatre personnalités s'étant particulièrement illustrées dans leur domaine respectif. Les organisateurs ont reçu à cette occasion 1034 appels. Voici donc les noms des chefs de file de la francophonie albertaine:

Domaine économique: ***M. Ovila Morrissette*** *(en haut à gauche)*

Domaine sportif: ***M. Edmond Laplante*** *(en haut à droite)*

Domaine services à la communauté: ***M. Guy Goyette*** *(en bas à gauche)*

Domaine culturel: ***Mme Fernande Bergeron*** *(en bas à droite)*

FÉLICITATIONS!

Alfred Rouleau (1915-1985)

Dernièrement disparaissait M. Alfred Rouleau, président au Québec du Mouvement Desjardins de 1972 à 1981.



Considéré comme un grand ami des Franco-Albertains, M. Rouleau contribua en 1956 à jeter les assises économiques de la francophonie albertaine grâce à la mise sur pied du programme de la Sécurité familiale.

Ce programme a été offert en Alberta de 1956 à 1982 conjointement par l'Assurance-Vie Desjardins et l'Association canadienne-française de l'Alberta. Pendant toute cette période, c'est M. Eugène Trottier qui eut charge ici de ce service conciliant la vente d'assurances et le recrutement de membres pour l'ACFA.

La semaine prochaine, nous publierons de plus larges détails sur la collaboration de M. Rouleau à la vie économique des francophones de l'Alberta.

• Traduction simultanée suite de la page 1.

simultanée résulte d'un "compromis". Selon Me Moreau, avec la décision Sinclair rendue dans le cas Paquette en juillet dernier, les prévenus auraient pu obtenir plus. En ce sens, la traduction simultanée constitue un arrangement mitoyen par rapport à la décision Sinclair et les services de traduction traditionnels. On se rappelle que le juge Sinclair de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta avait octroyé dans sa décision un droit pour un accusé francophone de s'exprimer dans sa langue aussi bien à l'enquête préliminaire que durant le procès. Les juges devaient quant à eux être en mesure de comprendre les langues anglaise et française.

C'est maintenant un secret de polichinelle de savoir que Me Moreau et son client M. Luc Paquette escomptent faire appel de la décision Sinclair afin de réclamer également un jury bilingue. Soulignons à cet effet qu'une autre enquête préliminaire qui devait avoir lieu initialement le 28 octobre dernier à Calgary se tiendra sous les assises d'un juge bilingue. Ces audiences où comparaîtront trois Québécois inculpés de vol à main armée a été reportée de quelques jours.

Enfin, un des prévenus québécois comparaissant à l'enquête d'Edmonton a déjà dit vouloir refuser le service de traduction simultanée si les audiences préliminaires devaient déboucher sur un procès. Ce dernier exigerait alors, a-t-il confié "un procès en français".

Les obligations d'épargne du Canada ne les oubliez pas!

PAUL DENIS

Avec le lancement de la nouvelle émission d'obligations d'épargne du Canada (Ottawa, 10 oct.), le plus important demeure que trois émissions viennent à échéance le 1er novembre prochain.

En effet, les émissions d'obligations d'épargne du Canada 1973-74 (S-28), 1976-77 (S-31) et 1978-79 (S-33) viennent à échéance le 1er novembre 1985 et ne rapporteront aucun intérêt après cette date.

Évidemment les investisseurs qui voudraient appliquer le produit de rachat de ces obligations à l'achat de la nouvelle émission peuvent le faire en se mettant en rapport avec tout agent émetteur ou de vente, autorisé des OEC durant le mois d'octobre.

La nouvelle émission offre un taux d'intérêt de 8.5 pour cent au cours de la première année complète et un taux minimum garanti de 6.5 pour cent au cours des six années suivantes jusqu'à échéance en 1992.

Lettre ouverte "Nette amélioration..."

Je tiens à féliciter l'administration du journal "LE FRANCO" pour la nette amélioration apportée au cours des derniers mois dans la présentation du journal.

J'aime le nouveau format, l'éditorial, la section des lettres ouvertes. Il m'est même arrivé de me coucher plus tard que prévu parce que j'étais pris à lire des articles du "FRANCO" ... ce qui ne m'arrivait pas tellement souvent dans le passé.

Donc, félicitations et continuez à faire le progrès qu'on attend de vous, messieurs et dames du FRANCO!

René Paquin, trésorier
Parti Libéral de l'Alberta



Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton et de Calgary, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région recoivent le Franco.

Éditeur - Directeur: Paul Denis

Rédacteur en chef - Journaliste: Yves Lavertu

Administration: Louise McKnight

Photo-composition - abonnements: Sylvie B. Guillette

Montage: Gina Finotti

Toute correspondance doit être adressée à:

Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an: 15$ ou 2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Les nouvelles de Calgary





Les Gigueurs de Calgary présente des ateliers avec Ian Kirk danseur de la Rivière Rouge
Inscription 5$ par atelier

Vendredi 1er novembre
à l'école Westgate
150 Westminster
17h30 - 18h45 Souper
19h00 - 20h30 Gigue Débutante-cuillères Danse Canadienne
20h30 - 21h15 Gigue avancée
21h15 - 21h30 Café

Samedi 2 novembre
au Centre communautaire Stanley Park
4013 Stanley Rd. s.o.
9h00 - 11h00 Gigue intermédiaire
11h00 - 13h30 Gigue acadienne

Au centre communautaire Scarboro
1600 - 14 avenue s.o.
18h00 - 20h00 Gigue intermédiaire
20h00 - 21h00 Gigue avancée

Renseignements et description
Marguerite Dodds-Bélanger
242-1136 (jour)
284-2492 (soir)

Si vous avez 65 ans et plus et désirez demeurer près de toutes commodités, faites votre demande dès maintenant à la
Villa Jean Toupin
228-4095

AVIS

Dans le journal de la semaine dernière nous avons publié que vous aviez jusqu'à la fin novembre pour renouveler votre carte de membre, la date exacte est jusqu'au 31 octobre 1985.

PETITES ANNONCES

J'aimerais partager un appartement avec une autre femme (non-fumeur), 25 ans et plus. Communiquez avec Sylvie au 272-5277 (soirée) et 292-5212 (jour).

Recherche pensionnaire pour demeurer chez-moi, étudiant-e professeur ou autre, dans le s.e.. Si vous êtes intéressé-e communiquez avec Mme Morin au 253-1295.



POMMES DE REINETTE

La Société Pommes de Reinette Daycare garderie francophone pour enfants de 3 à 12 ans. Service à temps plein ou partiel, avant et après l'école.

Pour renseignements et inscriptions
263-8630

La garderie Pomme de Reinette est à la recherche d'une personne qui aime travailler avec les enfants. Heures: de 14h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Si vous êtes intéressé(e) s.v.p. communiquer avec Marie-Paule au **263-8630.**

GRANDE VENTE DE LIVRES POUR ADULTES ET ENFANTS 25% DE RABAIS À

La Librairie Le Carrefour de Calgary
102, 1809 - 5e rue sud-ouest

228-4095

HORAIRE:
ouvert: mardi, mercredi et jeudi
de 12h00 à 17h00
vendredi de 12h00 à 18h00
dimanche de 11h00 à 13h00
fermé: samedi et lundi

Bon choix de livres, disques, cassettes, cartes de souhaits pour enfants et adultes.

Ligue Locale d'Improvisation de Calgary (L.L.I.C.)

Les vendredis de folies et d'imagination

Une nouvelle façon de faire passer ses vendredis à commencé à Calgary depuis le 1er novembre. Tous les vendredis soirs à 20h00 (8h00 p.m.) deux équipes se rencontrent pour ouvrir les portes de l'imagination et de la folie dans le but de produire des improvisations à vous couper le souffle, sur des thèmes donnés.

Vous pouvez participer à ces vendredis comme public. Car vous, le public jouez une grande part dans ce jeu, puisque vous choisissez l'équipe qui a démontré le plus d'habilité à improviser sur le thème.

Le deuxième match de la saison aura lieu le 8 novembre 1985 à 20h00 (8h00 p.m.) au gymnase de **l'école Ste-Anne au 1010 - 21e avenue sud-est.**

Les ***Folies-Magiques*** *et les* ***Shoeclacks*** *seront à l'honneur*

Alors venez participer à ce match et aux suivants où vous aurez une place et un rôle privilégiés.

Horaire de la saison régulière:

NOVEMBRE
01 Con-futurs — Folies-magiques
08 Folies-magiques — Shoeclacks
15 Con-futurs — Pas décédé
22 Pas décédé — Shoeclacks
29 Shoeclacks — Con-futurs

DÉCEMBRE
06 Pas décédé — Folies-magiques
13 Folies-magiques — Con-futurs

Relâche pour Noël et Jour de l'an

JANVIER
10 Shoeclacks — Pas décédé
17 Pas décédé — Con-futurs
24 Shoeclacks — Folies-magiques
31 Folies-magiques — Pas décédé

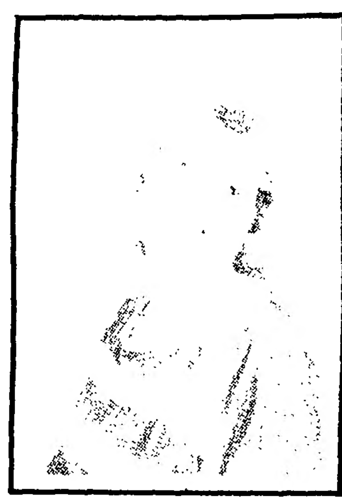
FÉVRIER
07 Con-futurs — Shoeclacks

Début de la série finale pour la Coupe Haricot d'Or

La L.L.I.C. est présenté par
FRANCOPHONIE JEUNESSE de Calgary
tél: 228-4095

La Société de Théâtre de Calgary

C'était avant la guerre à l'Anse à gilles!



Sur la photo on aperçoit Mme Colette Boutot qui interprètera le rôle de Marianna dans cette pièce de Marie Laberge; "***C'était avant la guerre à l'Anse à gilles***". Ce spectacle sera présenté à la Boîte à Popicos à Edmonton, samedi le 9 novembre à 20h00 et les 14, 15 et 16 novembre à Calgary, au Théâtre Dr. Betty Mitchell. Jubilee Auditorium également à 20h00.

Résidence à Edmonton: **469-7193**
469-8843

Résidence à Calgary:
Carrefour: **228-4095**
siège social: **277-8935**
Jubilee: **289-5531**

Animateur (trice) culturel (le)

École Sainte-Anne Calgary (Alberta)

Description du poste:
Élabore et planifie les activités socio-culturelles et parascolaires de l'école.
Travaille en collaboration avec le personnel enseignant et la commission scolaire.

Qualifications:
Expérience d'animation auprès des jeunes.
Excellente connaissance du français.

Entrée en fonction:
18 novembre 1985
sujet à l'obtention d'une subvention du Secrétariat d'État

Traitement:
Temps partiel: 10.00$/heures
18 heures/semaine

Date limite:
8 novembre 1985

Faites parvenir:
Concours — Animateur(trice) Culturel(le)
École Sainte-Anne
1010, 21e avenue sud-est
Calgary (Alberta)
T2G 1N2

Tél.: 262-2525

Editorial

Aux provinces de répondre

NOUS publions cette semaine en page 11 (en anglais s.v.p.) la liste des droits linguisti ques auxquels devraient souscrire les provinces, selon M. Eric Maldoff, ancien président d'Alliance Québec, organisme qui regroupe la minorité anglophone de la belle province.

Nos lecteurs voudront bien faire avancer la cause des francophones au Canada en faisant lire ce texte à leurs amis et connaissances anglophones. Il ne faut pas oublier de bien préciser que M. Maldoff est un anglophone du Québec qui vit une situation analogue à celle des francophones hors Québec. Et que les francophones n'en demandent pas plus (ni moins) que les anglophones en situation minoritaire.

Encore mieux, vous pouvez communiquer avec votre membre de la Législature albertaine et attirer cet article à son intention, car LE FRANCO lui aura fait parvenir, à son bureau, à la Législature, une copie du journal. Souhaitez-lui bonne lecture.

Il serait même possible pour vous de remettre votre copie du Franco à un échevin (anglophone) de votre ville ou village ou au maire lui-même. Plusieurs services municipaux devraient être offerts en français et ne le sont pas même où les francophones comptent pour un pourcentage élevé de la population.

Depuis l'échec au Manitoba de faire reconnaître l'article 23 de l'Acte du Manitoba et d'étendre les droits des francophones de cette province, sans passer par le pouvoir judiciaire, il ne fait aucun doute que les politiciens des autres provinces de l'Ouest sont appréhensifs devant toute la question du bilinguisme. D'où l'importance de leur montrer que des anglophones au Canada tiennent le même langage que les francophones en situation minoritaire.

D'où l'importance également de marier la notion du bilinguisme avec la réalité du multiculturalisme. Le bilinguisme au Canada s'appuie sur l'histoire du pays, sur la Constitution canadienne et sur l'existence encore nombreuse des deux peuples fondateurs, francophones et anglophones.

Le multiculturalisme s'appuie sur l'histoire de l'Ouest canadien où s'est établi un très grand nombre d'immigrants venant de d'autres pays d'Europe et d'ailleurs. Le concept du multiculturalisme repose également dans la réalité canadienne.

De plus en plus, même la province de l'Ontario devient une mosaïque culturelle avec les récentes vagues d'immigration qui déferlent surtout sur les grandes villes de l'Ontario.

Dans un contexte multiculturel, les francophones doivent obtenir leurs droits avec l'appui des groupes ethniques et par étapes. La première étape étant de sensibiliser les élus à tous les niveaux de gouvernement pourqu'ils (elles) sachent au moins de quoi parle un francophone quand il (elle) revendique ses droits.

Cette tâche de sensibiliser les élus et le public en général n'appartient pas seulement à l'Association Canadienne-française de l'Alberta, elle appartient à tous les francophones qui sont fiers de leur héritage et qui ont soif de justice.

N'oubliez pas de téléphoner à votre membre de la Législature albertaine.

PAUL DENIS



QUE RÉSERVE L'AVENIR POUR LES FRANCO-ALBERTAINS?

Billet

Madame Tremblay

MADAME TREMBLAY dort tout le temps. Dans sa chambre où de maigres rayons de soleil la transpercent, elle donne l'allure d'être un corps céleste. Trente livres en moins en l'espace de cinq semaines doit conférer parfois une vague luminosité et transparence à certains êtres qu'on a dépouillé de leur gravité.

Sur la petite commode près de son lit, une photo d'elle en couleurs rappelle aux visiteurs que son visage actuel en noir et blanc ne date pas de sa naissance.

C'est que Madame Tremblay voyait la vie en rose il y a à peine deux mois. Cela et ce qui s'est déroulé par la suite, Madame Tremblay lorsqu'elle émerge sporadiquement à la réalité voudrait bien le raconter. Encore cependant qu'elle soit allergique à certains mots que viennent maladroitement lui rappeler certains visiteurs inconscients.

Si ces mots la surprennent en état d'éveil, les yeux éteints de Madame Tremblay brillent alors à nouveau mais seulement du reflet mouillé que fait naître l'amertume. Ces mots qui se fracassent tout contre son oreille enflamment aussi d'un rouge étrange son visage. Non Madame Tremblay n'a pas retrouvé ses couleurs. Elle étouffe plutôt et cherche son air.

Alors l'infirmière accourt et jure à Madame Tremblay que personne n'a besoin d'elle nulle part, que tout le monde se débrouille bien sans elle et qu'elle est la personne la plus remplaçable qu'il n'y ait pas. Ces paroles réconfortent Madame Tremblay.

Pour plus de sûreté, on a tout de même décidé d'apposer à la porte d'entrée de Madame Tremblay un écriteau où il est maintenant formellement interdit de parler à la malade de comités paroissiaux, de rencontres de parents, de réunions des Dames du Café-Beigne, de toute chorale composée de petits et grands chanteurs ne sachant pas vraiment chanter, etc etc.

Toutes ces pensées angoissantes ont bouleversé la journée de Madame Tremblay. Non, le bénévolat n'est décidément plus pour elle. Tel un feu de brousse, ses énergies ont brûlé, fondu par sa faute.

Madame Tremblay, l'enchaînée des travaux bénévoles de la francophonie doit maintenant dormir à nouveau. C'est bien trop de surmenage pour Madame Tremblay, bien trop de surmenage pour sa santé ...

YVES LAVERTU

Le franco régional

"Ça, c'est de la bonne comédie"

JULIE PARENT

C'est en présentant la comédie "Bonne Fête, Maman!" d'Elizabeth Bourget que le Théâtre français d'Edmonton a débuté la 16e saison 1985-86 le samedi 26 octobre dernier.

L'ouverture officielle de la 16e saison du TFE a été prononcée par le président M. Paul Denis. Il a profité de l'occasion pour nous annoncer que cette année, le répertoire du TFE se compose d'oeuvres entièrement canadiennes-françaises.

Bonne Fête, Maman! est l'histoire d'Estelle, ménagère et travailleuse, qui fête ses 54 ans. Mariée avec Maurice depuis 30 ans, ils ont trois enfants qui sont partis de la maison. Estelle a donc, un bon mari, de bons enfants, un bon travail, une bonne maison mais pourtant, il lui manque quelque chose ..., il lui manque un changement dans sa vie, vie qu'elle qualifie de "plate pis pas cher". Estelle s'écoute enfin. À travers plusieurs scènes de la vie quotidienne, on connaîtra mieux Estelle, ses rêves, ses goûts, ses rapports avec les autres. Ce personnage principal est remarquablement joué par Adèle Fontaine. Avec son mari Maurice, interprété par Ernest Chiasson, on assistera à plusieurs petites chicanes ainsi que des moments de tendresse. Maurice, homme simple dont la vie se résume à 4 choses soit: son travail comme chauffeur de taxi, son souper toujours préparé par sa femme, ses sports à la télé et un voyage en Floride à chaque année, aura cependant une grande peur un jour. La peur de perdre sa femme aux bras d'un autre homme. "Le corps, l'esprit et le coeur, ça marche ensemble! Ce sont là les paroles de Jean-Michel, ami d'Estelle, qui devient plus qu'un simple compagnon de travail pour cette dernière. On y reconnaît René Aubin tenant le rôle du charmeur. Bien connu du milieu artistique, René Aubin revient après deux ans d'absence au Théâtre français.

Les enfants d'Estelle, Françine et Richard (Angèle Buteau et Alain Lauzier) ont eux aussi leur part de problèmes. Ils sont surtout les témoins des changements de comportements de leur mère.

On ne peut oublier la belle-soeur Gilberte! Portrait-type de la belle-soeur comère, Gilberte est toujours là quand il ne faut pas, dramatisant les événements, les rendant ainsi très cocasses. Ce rôle est joué par la très comique Thérèse Dallaire.

Le décor et les costumes sont les conceptions de Witold Kurpinski et de Odette Dionne.

L'équipe essentielle qui permet de donner le ton et la lumière à l'atmosphère de la pièce est composée de Witold Kurpinski, à l'éclairage; Yves Lespérance, au son et musique; ainsi que de Kimberley Burgess, manitou de la régie.

"C'est une pièce tellement drôle, c'est comme dans la vraie vie, il n'y manquait rien!" "On a tous vécu une de ces scènes à un moment donné ou l'autre de notre vie!" "C'est un peu nous autres dans Bonne Fête, Maman!" Ce ne sont là que quelques témoignages recueillis à la fin de la pièce. "Bonne Fête, Maman! est le miroir de certains aspects de notre société, c'est une démonstrtion de ce que beaucoup vivent chaque jour, les faisant rire ou pleurer. La magie du Théâtre nous permet d'en rire!

La clé du succès qu'a remporté la première de "Bonne Fête, Maman!", revient au metteur en scène, Pierre Bokor. Il a fait un judicieux choix des comédiens selon chacun des rôles.

Quatre autres représentations de la pièce "Bonne Fête, Maman!" auront lieu au Théâtre de la Faculté St-Jean, les 31 octobre, 1, 2 et 3 novembre prochains.

À l'école Maurice Lavallée ça bouge ...

C'est le vendredi, 18 octobre, que petits et grands se sont mis de la partie pour fêter la journée du patrimoine. Depuis plus d'un mois, chacun s'affairait à préparer des arbres généalogiques, des entrevues, des livrets, des cartes géographiques et même un p'tit musée. Chaque élève était anxieux de savoir d'où venaient ses ancêtres et surtout de découvrir les motifs de leur venue en Alberta.

La journée débutait avec une célébration liturgique à l'église St-Thomas d'Aquin, où, par des prières et des chants, nous rendions grâce au Seigneur pour ses bienfaits et surtout pour nos ancêtres, tout en démontrant la grande contribution de nos missionnaires.

De retour à l'école, les élèves, parmi lesquels plusieurs s'étaient déguisés en pionnier, affichaient avec fierté leurs découvertes. Le gymnase de l'école prit vite un air rustique. En effet, chaque niveau, selon son étude et son expertise, se hâtait à démontrer les traditions ainsi que les contributions de nos courageux pionniers. On y retrouvait des dessins, des peintures, des compositions, des photos, divers objets anciens qu'une immense et élégante mosaïque, auquel chaque élève à contribuer, étalant le thème, **"Je suis fier de mon patrimoine".**

Pour clôturer la journée, un mini-spectacle de danse et de chant folklorique était présenté. Notre animateur, Gaétan Bourdon, su acheminer avec aise les présentations spécialement orchestrées pour cette occasion. Nous étions particulièrement enchanté de la présence de M. et Mme Maurice Lavallée et d'un auditoire comprenant au delà de 100 parents. Quelques grand-mamans, du manoir St-Thomas, étaient des nôtres pour nous égayer avec leurs chants. Le tout n'aura pas été complet sans les talents musicaux de M. l'abbé Raymond Guimond et de M. Guy Goyette.

Il se doit de dire que cette journée nous a beaucoup éveillé à la grande contribution de nos ancêtres.

Nous avons raison d'être fiers de nos aieux ... de notre patrimoine!

"Quelle belle journée," disaient les élèves à la sortie, "nous espérons répéter cette expérience enrichissante l'an prochain!"

La Ligue *rides again!*

Vous vous demandez ce que vous allez faire de vos vendredis soir?

Vous vous ennuyez de la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton?

Ne craignez plus, car la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton reprendra ses activités cette année. Eh oui! La fièvre du vendredi soir reprendra de plus belle. Avec la participation de 5 équipes dont deux nouvelles, les joueurs se sont donnés comme objectif de vous captiver en vous montrant du jeu rapide, enlevant et raffiné.

Cette année les équipes sont: *L'A.C.F.A.* champions de l'an denrier, *la Faculté Saint-Jean* qui furent finalistes, *Radio-Canada* qui furent demi-finalistes et les deux nouvelles équipes: *Francophonie Jeunesse de l'Alberta* et *La Librairie Le Carrefour.*

Ces 5 équipes se rencontreront dans un mini tournoi le **vendredi 8 novembre 1985 à 20h00** *au Théâtre de la Boîte à Popicos (8520 - 91e rue, Edmonton).* Le mini tournoi coïncidera avec l'ouverture officielle de la Boîte à Popicos.

C'est un rendez-vous, la fièvre du vendredi soir vous attend !!!.

L. L. I. E.

Spordinaire par Claude Cornellier

Une belle fin ... malgré tout!

La situation pour le moins compliquée dans laquelle se trouvaient les Eskimos d'Edmonton la semaine dernière s'est quelque peu clarifiée suite à leur défaite aux mains des puissants Lions de la Colombie-Britannique.

C'est maintenant relativement simple à comprendre: les Eskimos termineront au troisième rang derrière les Lions et les Blue Bombers de Winnipeg et devront affronter l'équipe de second rang. Évidemment, les Lions affrontant les imprévisibles-mais-faibles Rough Riders d'Ottawa, les probabilités sont que les Bombers devront se contenter de cette deuxième position.

Mais des quatre rencontres qui restent à disputer dans la Ligue Canadienne de Football, une seule est sans importance, soit celle mettant aux prises les Argos de Toronto et les Rough Riders de la Saskatchewan.

Tout d'abord, il y a cette rencontre disputée à Vancouver. L'équipe de la Capitale fédérale aimerait évidemment l'emporter et ainsi s'assurer au moins le second rang, voire même la tête du classement. Mais les Lions aussi doivent l'emporter pour devancer Winnipeg. Mais est-ce si important pour les Lions? La première position signifie une semaine de repos additionnelle pour les Lions, pour ensuite se mesurer au gagnant de la rencontre Edmonton-Winnipeg. Par contre, une défaite signifie un affrontement à Vancouver, contre les Eskimos ... et 23 jours de grâce pour les Bombers. Je ne pense sérieusement pas que les Lions tiennent à perdre contre Ottawa, mais disons qu'une défaite ne serait sûrement pas si tragique qu'on pourrait le croire à première vue.

Puis samedi, les Stampeders de Calgary iront à Hamilton pour y affronter les Tigers-Cats. Cette dernière équipe se veut, avec les Eskimos, la révélation de l'année. Tous les experts la plaçait dernière avant le début de la saison, suite à l'exode de Dieter Brock pour Los Angeles. Mais les Ticats ont rebondi et possèdent maintenant la meilleure chance de terminer en tête. Ils ont, en effet, vaincu Montréal et Ottawa à deux reprises chaque et une victoire face aux faibles Stampeders leur assurait le championnat.

Et puis dimanche, les Eskimos iront au Stade Olympique pour y affronter les Concordes de Montréal. Cette rencontre est importante seulement pour la formation montréalaise puisque les Eskimos n'ont plus d'espoir. Mais s'il fallait qu'Ottawa cause la surprise monumentale de battre les Lions et que Hamilton vainque Calgary, les Concordes non plus n'auraient rien à espérer de cette rencontre, ayant le troisième rang bien en mains.

Tout cela pour dire que malgré quelques défaillances, les gens responsables du calendrier de la LCF auront réussi à garder notre attention jusqu'à la fin, ce qui est beaucoup mieux que les dix (ou est-ce vingt?) dernières années. Il reste à faire fi des critiques qui diront que les rencontres consécutives entre Winnipeg et la Colombie-Britannique n'auraient pas dû survenir.

Et puis les 23 jours de repos possibles des Bombers de Winnipeg frisent le ridicule ...

Mais la pire chose qui ait pu arriver à la Ligue, ce sont tous les pointages astronomiques qui auront marqué cette saison. On n'aide pas la crédibilité d'une ligue, quelle qu'elle soit, avec des 56-10 ou 47-4.

Bonne dernière fin de semaine de football! Bonne Semaine!



Extraordinaire par Claude Roberto

Avant et après 40 ans ...

Trompez les années! Ce n'est pas très difficile. Mais votre routine n'inclut peut-être pas les soins pour minimiser et prévenir les signes de maturité.

De 20 à 40 ans

Choisissez un bon hydratant. Et qu'il ne rende pas votre peau grasse et luisante! Masquez les cercles sous les yeux avec un produit camouflant qui soit d'une teinte plus pâle que le fond de teint. Puisque la peau autour des yeux est probablement toujours égale et lisse, il est encore temps de jouer avec les ombres à paupières sans crainte d'accentuer de fines lignes.

En outre la peau est assez colorée pour être flattée par des sourcils naturels et même assez épais. S'il le faut, renforcez-les avec quelques coups de crayon brun.

Bien sûr il existe des règles à suivre pour conserver le plus longtemps possible la jeunesse du visage. Chacun obtient un jour ou l'autre des rides sous les yeux ... plus ou moins vite. Mais l'emploi régulier d'une crème les retarde. Les cellules mortes s'accumulent sur l'épiderme et pour garder la finesse de la peau, un masque hebdomadaire à base d'argile peut accomplir des miracles. A compléter avec un lavage de peau chez une esthéticienne environ à chaque changement de saison.

Après 40 ans

La peau devient plus sèche et parfois plus pâle. Dans ce dernier cas, les hydratants colorés sont à recommander. Un bâton camouflant couvrira les cercles sous les yeux. On conseille aussi de le passer dans les fines lignes autour de la bouche. Inutile de préciser qu'il faut l'utiliser sur les tâches brunes apparaissant dans la quarantaine. Un spécialiste peut d'ailleurs suggérer une crème les empêchant de se développer.

Le fond de teint sera rosé afin d'illuminer le visage et, si possible, hydratant. On optera pour les fards à joues se présentant sous forme de crèmes, qui s'étalent facilement et conservent l'humidité de la peau. Le rose sur les joues — qui éclaire le visage — flatte et rajeunit. Et les rouges à lèvres vifs et brillants réveillent le teint.

Les ombres à paupières deviennent douces et mates. A rejeter: les couleurs fortes et brillantes autour des yeux, qui soulignent les rides et le passage des années. Un traceur discret et foncé définira les yeux et contrebalancera l'abaissement des paupières. Les sourcils seront nets et plutôt fins pour ne pas alourdir les yeux.

Une règle d'or: Ne négligez pas le cou quand vous appliquez les hydratants. Car il est l'une des premières parties du corps à montrer des signes de vieillissement. Matin et soir, il demande autant d'hydratant que le visage. On vend même des crèmes spéciales qui adoucissent la peau délicate et la protège contre les rides.

Finis donc le maquillage qui joue contre nous et les soins de beauté qui ne considèrent pas le passage des années!

Héritage et avenir des francophones de l'Ouest

GILLES DIGNARD

Des Franco-albertains, plus précisément des Falhérois ont participé au Colloque de Saskatoon, la semaine dernière, les 18 et 19 octobre.

Le président du Comité d'organisation du Colloque, le docteur Jean-Guy Quenneville a porté à la connaissance des participants, un programme revisé: Les fonds d'archives et de recherches. Quelques recherches faites et à faire: Folklore et traditions, Toponymie et Régionalisme, Le milieu, Des idées et des hommes, La politique et l'évolution sociale, La littérature de l'Ouest, Visite aux collections, Identité et structure d'encadrement, l'Éducation et l'avenir, Programmation et gestion scolaire, Interprétations et réinterprétations, Sondages et Évaluations.

Mis à part les exposés des spécialistes invités, il faut remarquer l'importance grandissante accordée par les chercheurs, les écrivains et l'édition de l'Ouest. Signalons les Éditions des Plaines, Les Éditions Louis Riel, les travaux de l'Unité de Recherches pour les Études canadiennes-françaises du Collège St-Thomas More. On ne saurait que se réjouir de ces nouvelles perspectives et des efforts qui sont faits dans le but de conduire le tout à la réussite. Au Colloque, l'ONF était présent avec deux films de la Production française/Ouest: *Le vieillard et l'enfant* Louis Riel: *Dernier Songe.*

A noter aussi, qu'il n'y avait pas matière que pour la seule francophonie puisque Les Éditions Louis Riel par exemple, publient des traductions anglaises de certains titres.

Un des sujets abordés à Saskatoon, un des plus prometteurs pourrait bien être celui qu'a suggéré monsieur W.W. Bostock: "Support pédagogique pour les francophones de télé-enseignement". Je vous laisse le soin d'imaginer ce type d'institution mondiale, qui devrait être en place et fonctionner avant la fin des dix prochaines années.

Le mouvement des femmes chrétiennes vous invite

A Tangent, le M.F.C. (Mouvement des Femmes Chrétiennes) organise pour sa réunion du 15 novembre, un atelier qui aura pour thème: "Femme au Foyer".
Un diaporama vous sera présenté, suivi d'une période de discussion.
Une personne ressource, Mme Thérèse Allard, se fera un plaisir de répondre à vos questions.
La réunion se tiendra à la salle paroissiale à 19h30.
Bienvenue à toutes nos dames.

Georgette Langlois
Présidente (M.F.C.)

Plus d'enseignement en français dans les écoles

SIMONE LABERGE

"Le pourcentage d'enseignement en français donné dans les écoles de Girouxville, Jean Côté et G.P. Vanier devrait-être augmenté pour assurer le bilinguisme aux étudiants. (français et anglais)."

Ceci est une des nombreuses recommandations faites lors de l'Évaluation du programme français à ces écoles par "Alberta Education" demandée par High Prairie School Division. (HPSD)

Cette évaluation a eu lieu au début du printemps dernier et a été rendue officielle la semaine dernière. Elle portait sur le français, langue minoritaire, français d'immersion et le français langue seconde dans le HPSD. (Écoles déjà mentionnées)

Parmi les recommandations on dit ceci: "Si le bilinguisme est le but ultime de ces écoles, un plus grand nombre d'heures d'enseignement en français doit-être offert pour permettre aux étudiants de devenir bilingue et biculturel en français."

L'évaluation note aussi "que les étudiants de ces écoles ne démontraient pas de déficience dans l'apprentissage de la langue anglaise"

Toujours selon l'évaluation de "Alberta Education" les parents ne semblent pas conscients des conditions sous lesquelles un langage s'acquiert, et à long-terme quelles sont les exigences imposées pour maintenir les langages d'une façon compétente".

Et de plus, l'ambiance français des écols devrait être améliorée et devrait fournir plus d'opportunités aux étudiants de participer à des activités communes en français.

Le ciné-club pour enfants vous invite

À Tangent: La saison du ciné-club pour enfants commence avec la projection du film ***"Le bébé schroumpfs"***

Date: *16 novembre à 14h00*

Lieu: *salle paroissiale*

Carte de membre: *6.00$ / famille pour la saison*

Non-membre: *2.00$ / film*

Le comité de parents est heureux de pouvoir présenter cette année encore, une bonne sélection de films. Il tient à remercier le Secrétariat d'État de la subvention accordée pour ce projet.
Notre jeune public pourra voir et apprécier:

- *Matin de Noël (en décembre)*
- *Petitou (en janvier)*
- *Fifi Brin d'Acier (en février)*
- *Cerf-volant du bout du monde (en mars)*
- *Sans famille (en avril)*

Bienvenue à tous les enfants de Tangent - Eaglesham

Annie Laurin, présidente

Marvin Moore à Rivière-la-Paix

SIMONE LABERGE

RIVIÈRE-LA-PAIX — L'Honorable Marvin Moore, M.L.A., vient de terminer une visite spéciale aux écoles de la région afin de remettre la première Encyclopédie Canadienne.

"J'ai visité neuf écoles, aujourd'hui, (18 octobre) de dire M. Moore, Girouxville, Falher, Jean Côté, Donnelly, McLennan, Eaglesham et trois écoles de Peace River".

Au cours de sa présentation M. Moore explique "qu'en 1980, l'Alberta a célébré son 75e anniversaire comme province canadienne, et comme part de notre célébration nous avons contribué à la création de cette nouvelle Encyclopédie, et nous voulons que toutes les écoles et les librairies du Canada aient accès à ces références."

"Présentement ajoute-t-il le droit d'imprimerie a été accordé à une compagnie québécoise qui traduira les textes en français, ce qui prendra deux ans, environ ... Pour l'instant, des copies seront distribuées dans toutes les écoles où est enseigné le français."

Dans sa robe neuve

TANGENT — C'est au début septembre, que les travaux de rénovation extérieure de l'église de Tangent ont commencé. Le mauvais temps des dernières semaines, a ralenti quelque peu les ouvriers mais l'on espère bien que tout sera terminé vers les premières semaines de novembre.

Alors revêtue de sa "Robe Neuve" — blanche, bleue et gris perle, l'église sera encore et pour de longues années, connue et réputée dans toute la région pour sa simplicité qui en fait sa beauté.

Tout l'extérieur sera donc remplacé ainsi qu'une partie du mur sud attaquée par l'humidité.

Son Excellence Monseigneur Légaré, consulté, approuvait la demande des paroissiens et le conseil confiait les travaux à la firme KAKWA de Grande Prairie.

L'église est longue de 125 pieds et large de 50. Son clocher central, surmonté de la croix, s'élève à 85 pieds vers le ciel. Deux tours avec clochetons, forment les murs d'angle de la façade. Le sous-sol installé et équipé d'une cuisine, sert de salle de banquet, réunions et spectacles.

Une campagne de don est ouverte pour aider la paroisse. Toute personne désireuse d'apporter sa contribution: anciens paroissiens, amis, etc ... peut faire parvenir son don - si minime soit-il à l'adresse ci-jointe:

Paroisse des Saints Martyrs Canadiens
Tangent, T0H 3J0
tél.: 359-2267

Pour le conseil Paroissial — A Laurin

Encore un concours!

À la fin de septembre dernier, la Fédération culturelle des Canadiens-français (FCCF) annonçait le Concours de la relève du journalisme écrit canadien d'expression française.

Organisé par le Salon international du livre du Québec, en collaboration avec le Secrétariat d'État à la jeunesse, ce concours demande aux jeunes Canadiens non professionnels de 24 ans et moins, de présenter un reportage d'un minimum de 5 feuilles et d'un maximum de 10, sur un événement mis de l'avant durant l'Année internationale de la Jeunesse.

Tour reportage doit être présenté avant le 31 décembre 1985.

Pour plus d'informations, contacter le Salon du Livre de Québec, Place Belle-Cour, 2590 Boul. Laurier, pièce 860, Sainte-Foy (Québec). Tél.: (418) 658-1974.

Le Comité Femmes de l'ACFA régionale d'Edmonton vous invite ...

Rencontre de femmes francophones

Le 29 octobre à 18h00

Souper à "La Bohême"

Thème de la causerie: *Décennie de la femme: 10 ans de recul ou de progrès?*

10,00$ par personne

Pour réservation (au plus tard 2 jours avant le souper-causerie): 469-4401 ou 481-3783

Importante tournée canadienne pour Le Théâtre Parminou du Québec

Le Théâtre Parminou, troupe professionnelle du Québec, parcourra l'Ontario et les provinces de l'Ouest de la mi-octobre à la mi-décembre 1985 en présentant quelques-uns de ses spectacles, dont l'un en version française et anglaise: **Y'a d'la paix sur la planche / Peacing it together.**

Troupe uniquement vouée à la création et à la tournée, Le Théâtre Parminou donne en moyenne 300 représentations par année, dont la plus grande partie au Québec mais de plus en plus en Europe francophone et dans l'ensemble du Canada.

Il s'agit cette fois de la plus importante tournée de la troupe à l'ouest d'Ottawa. Au total, plus de 50 représentations seront données et ce dans une trentaine de municipalités, petites et grandes. Dans certains cas, la troupe se produira en français et en anglais dans la même ville.

Le programme offert comprend **Y'a d'la paix sur la planche**, un spectacle sur la paix présenté en français et en anglais (dans une traduction de Maureen Labonté), et deux courts spectacles traitant avec humour de la condition des femmes: **Moi c'est pas pareil ... j'travaille** et **Pensions-y bien,** également présentés en Programme double.

En Alberta, la tournée débutera à St-Paul le 17 novembre, continuera à Edmonton le 19, à Calgary les 19 et 20 novembre, puis à Red Deer le 21, avant un retour à Edmonton les 23 et 24.

Plus que jamais en 1985, Le Théâtre Parminou se révèle comme une troupe de tournées nationales et l'une des plus importantes troupes professionnelles pour adultes au pays.

L'ÉCOLE ENFANTINE

Pré-Maternelle en français

Accepte dès maintenant les inscriptions pour l'année scolaire 85-86

Ouverte aux jeunes francophones de 3 ans (au 31 décembre) et 4 ans, "L'ÉCOLE ENFANTINE" offre des activités éducatives en français chaque semaine, deux fois pour les 3 ans et trois pour les 4 ans. Ses locaux sont situés dans l'enceinte de l'école Maurice Lavallée.

Pour de plus amples informations, contactez Lise Houle 481-6589 ou Chantal St-Pierre 483-1622.

Membership: une nouvelle façon de procéder

Mardi le 22 octobre dernier, se réunissait le Comité de Membership de l'ACFA régionale d'Edmonton.

Durant cette rencontre, présidée par Monsieur Paul Dumaine, il a été décidé que les employées de l'ACFA régionale seraient responsables des renouvellements de membership restés muets. Ainsi donc, c'est à elles qu'appartiendraient de contacter les personnes concernées, et non aux membres du comité.

L'augmentation du membership étant l'objectif majeur de ce comité, le débat rapidement amène l'idée de contacter les paroisses françaises de la ville. Richard Asselin assure la responsabilité de St-Thomas d'Aquin. Elza Forest et Guy Lorieau prendront en charge la paroisse de l'Immaculée Conception. Des contacts sont entrain de se faire pour les deux autres paroisses, à savoir Ste-Anne et St-Joachim.

Cet essai de recrutement de membres par l'intermédiaire des paroisses prendrait idéalement fin au 1er janvier.

"C'était Avant La Guerre A L'anse A Gilles"

AVEC

Michèle Lonardy "Metteur en scène"

Yvon Desgranges "Honoré"

Colette Boulot "Marianna"

Odile Grenier "Tante Mina"

Diana Fleury "Rosalie"

À EDMONTON: Le samedi 9 novembre 1985 à 20h00 à la Boîte à Popicos 8520 - 91 rue, Edmonton Réservation: 469-7193 469-8843

ADMISSION: 8.00$ par personne 5.00$ Membres, Étudiants, Troisième âge

À BIENTÔT! "A L'anse A Gilles"



LA BOÎTE À POPICOS invite

ses membres à assister à sa première assemblée générale annuelle qui aura lieu

Dimanche le 3 novembre 1985 à 19h00

au Théâtre Popicos 8520 - 91 rue Edmonton

Pour de plus amples renseignements **téléphonez au 469-7193**

** *Tous les intéressés sont les bienvenus. Des cartes de membres sont disponibles avant la réunion.*



Le Comité des sports de l'ACFA régionale d'Edmonton

annonce la reprise du

Volley-ball

Tous les mercredis de 19h00 à 21h00

A partir du 30 octobre

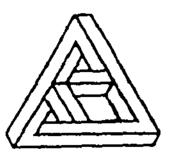
Dans le gymnase de l'École Maurice

Pour toute information contactez: 469

«Une équipe de badminton est entrain de se former»







Francophonie Jeunesse de l'Alberta



Francophonie Jeunesse de l'Alberta t'offre, dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, une rencontre provinciale des jeunes francophones. Le tout se déroulera à Saint-Paul du 8 au 11 novembre 1985.

Nous t'offrons:

- **Sessions d'information sur:**
- **Sessions de formation sur:**
- **Activités sportives et culturelles**
- **Visites et spectacles**
- **Banquet et danse**

COÛT: 10,00$ membres de FJA
15,00$ non-membres

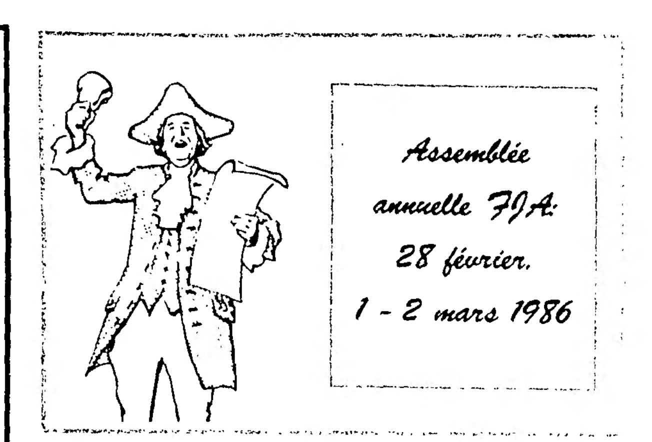
COMPREND: repas, transport à St-Paul, logement, ...

Pour plus d'information contacte FJA au 469-1344 ou l'ACFA régionale la plus près de chez toi

FÉLICITATIONS À LA JEUNESSE

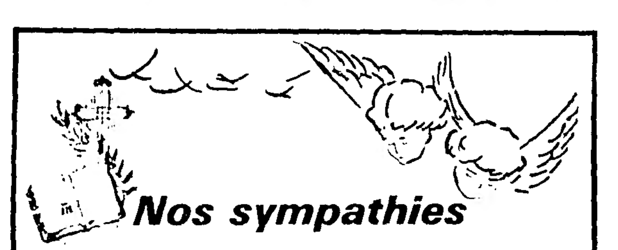
Les 20, 21 et 22 septembre, la paroisse Saint-Thomas d'Aquin a célébré son 25e anniversaire. En présence d'environ 500 jeunes et moins jeunes, le souper et la soirée sociale du samedi furent un grand succès. Le groupe de jeunes de la paroisse, Esprit Jeunesse, a eu le grand honneur et le plaisir d'organiser le banquet et le spectalce de variétés suivi d'une danse animée par le Révérand Raymond Guimond et son groupe.

Micheline Amyotte
Esprit Jeunesse



Réunion du CA

Au cours de la réunion du conseil d'administration, le 19 octobre, Francophonie Jeunesse de l'Alberta a comblé les deux postes vacants de son comité exécutif, suite à la démission de deux de ses membres; démission qui se voyait obligatoire de part et d'autre dû à leur nouvelle situation de travail. Nous souhaitons la bienvenue à Julie Parent et à Daniel Blais au sein de l'exécutif de FJA.



Nos sympathies

Francophonie Jeunesse de l'Alberta tient à offrir leurs plus sincères condoléances à la famille de M. et Mme Ernest Guindon suite au décès de leur fils Denis, 20 ans, qui est décédé accidentellement le 20 octobre à 10km au nord de Falher. Denis a été impliqué plusieurs années au sein du conseil d'administration de Francophonie Jeunesse de l'Alberta et fut très apprécié de tous ceux qui l'ont cotoyé. Le directeur général, deux membres de l'exécutif et un membre du conseil d'administration se sont rendus à Girouxville pour les funérailles. Il nous manquera beaucoup et nous prions pour le repos de son âme.



Avec l'accent mis sur la qualité et l'esprit du mouvement, les Scouts et Guides de l'Alberta ont enregistré une baisse dans le nombre de jeunes qui se sont inscrits cette année, mais il y a évidence d'une augmentation dans l'enthousiasme des jeunes et de leurs animateurs/trices.

Un total de 94 jeunes scouts et guides se sont joints au mouvement, soit une baisse de 27 pourcent sur l'année dernière. 18 animateurs/trices (1 de plus que l'an dernier), ainsi que 17 personnes qui forment les comités de parents, donnent mainforté aux jeunes.

Nous avons le regret d'annoncer la démission de la commissaire provinciale des Scouts et Guides de l'Alberta, Mme Angèle Déry. Mme Déry, qui était avec nous depuis avril dernier, nous quitte à cause d'engagements personnels et professionnels. Elle sera remplacée par intérim, par le président du district, M. Roger Arpin, qui a plus de 25 ans d'expérience en Scoutisme et qui se familiarise depuis plus de 7 ans avec le Guidisme.

À St-Isidore

De la bonne nouvelle à St-Isidore! Ginette Frenette de Rivière-la-Paix a offert ses services d'animatrices à Armande Lavoie, la chef de groupe. Ginette avait fait un an et demi d'animation avec les Jeannettes quand elle était plus jeune.

Les Louveteaux et Jeannettes ont fait leurs débuts le 18 octobre. Il y a 5 Jeannettes et 7 Louveteaux cette année. Un party d'Halloween en est planifié pour jeudi, le 31 octobre — avec costumes bien sûr! Les deux groupes ont maintenant commencé leur projet de tricot: des chaussettes brunes pour les garçons et des bleues pour les filles. Leurs plans d'année: apporter des petits cadeaux (biscuits qu'ils feront eux-mêmes) aux vieillards de Rivière-la-Paix, le weekend avant Noël, promesses en décembre, une randonnée de ski de fond cet hiver et un bicyclethon au mois de mai.

À Bonnyville

Les Louveteaux et Jeannettes de Bonnyville ont bien aimé leur rencontre conjointe du 16 octobre; ils ont pu se rencontrer et se connaître et partager de nouveaux jeux. Les animateurs/trices se sont rencontrés par la suite avec la nouvelle cheftaine de groupe, Soeur Colette Pelchat, pour parler des activités de l'année, de leurs besoins, de leurs attentes. Ils ont mis l'emphase sur le VCPRE — les 5 étapes de base du scoutisme et du guidisme — voulu, choisi, préparé, réalisé, et évalué.

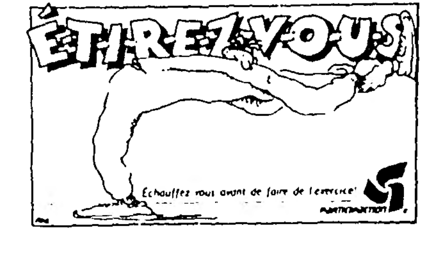
Les Jeannettes invitent les Louveteaux à une fête conjointe d'Halloween, le mercredi, le 30 octobre. Les jeunes devront fabriquer eux-mêmes leurs costumes. L'accent sera sur la créativité, et il y aura des prix à gagner. Pour ce qui est des jeux, l'accent sera mis sur ceux qui forment le caractère, et qui implantent chez le jeune, la jeune, une certaine philosophie de discipline personnelle, de respect de l'autre, et d'éduction du français. (tel que le ballon-nommé). "Nous, c'est un aspect très fort qu'on veut garder." Sr. Pelchat dit aussi que les jeux seront mêlés — des sérieux et des choix des enfants.

Contrairement, aux années précédentes, cette année, la fête de Noël sera une grande réunion à l'arène le jour de Noël — même — suite à une recommandation des évêques.

À Edmonton

Le Président du comité de gestion, M. Paul Pelchat, se dit satisfait de la façon dont se déroulent les événements. "Je pense qu'on va dans la bonne direction". Le comité a décidé d'adopter une orientation différente cette année, et les Éclaireurs (et 1 Pionnier) sont en train de mettre en pratique. Selon le nouvel animateur du groupe, Albert Blanchette, les jeunes font eux-mêmes les recherches pour les sorties et les activités qu'ils désirent avoir. "On va quelque part dans le but d'apprendre quelque chose". C'est alors que les Éclaireurs doivent s'informer s'il y a des leçons d'aquaplane ou de canotage à la piscine à vagues à Millwoods. Ils devront s'y prendre de pareille façon pour aller au Centre des sciences d'espace (Space Sciences Center), et pour faire du tir à l'arc, et du tir à carabine. Pour Noël, ils espèrent faire une tournée en traineau tiré par des chevaux, tout en égayant les gens avec des chants de Noël.

Les autres groupes d'Edmonton sont encore à leurs débuts.



S.I.S. — S.I.G. / A.I.J.

Enrichissez votre expérience de vie:

Suivez les

SESSIONS D'INITIATION EN ANIMATION

pour jeunes de 18 à 24 ans et parents

(un service de garderie sera offert)

le 8, 9, 10 novembre 1985

à Pigeon Lake

- ***animation en général***
- ***animation scout-guide***

Dans le cadre de l'Année Internationale de la Jeunesse, une subvention permettra aux jeunes de participer à ce stage sans frais.

Pour de plus amples renseignements, contactez le **468-6983**

Un projet des SCOUTS ET GUIDES de L'ALBERTA et du Comité de l'Année Internationale de la Jeunesse.

La Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton: en jeu et au jeu

JEAN GAUTHIER

Il y a quelques temps Denis Couture démissionnait de son poste de directeur de la Boîte à Popicos. Tout dernièrement, Yves Caron suspendait temporairement sa fonction active à titre de coordinateur de la Ligue Locale d'Improvisation d'Edmonton. Est-ce le signe d'un certain essoufflement voir même d'un "burn out" chez certains ténors du domaine des arts de la scène d'Edmonton? J'oserais dire que oui, car ces personnes dirigeantes de la Boîte à Popicos ou de la L.L.I.E. ont une tâche lourde. A tel point qu'ils éprouvent certains problèmes à accomplir tout leur boulot sans mettre en jeu l'équilibre entre leur travail et leur vie personnelle. D'ailleurs la décision de Yves Caron est imputable à des raisons personnelles.

Heureusement après un an d'existence et suite à une autocritique des personnes impliquées dans la L.L.I.E., on décidait cet été de répartir les tâches. Pour ce faire des personnes s'impliquèrent dans divers comités de publicité, de financement et de la technique. Ainsi le tapage publicitaire en vue d'aider financièrement la L.L.I.E. n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd. Plus d'une trentaine d'organismes et d'individus bien en vue de la francophonie d'Edmonton ont délié les cordons de leur bourse. Ces derniers et le public en auront pour leur argent si l'on se fie aux préparatifs en cours de la L.L.I.E.

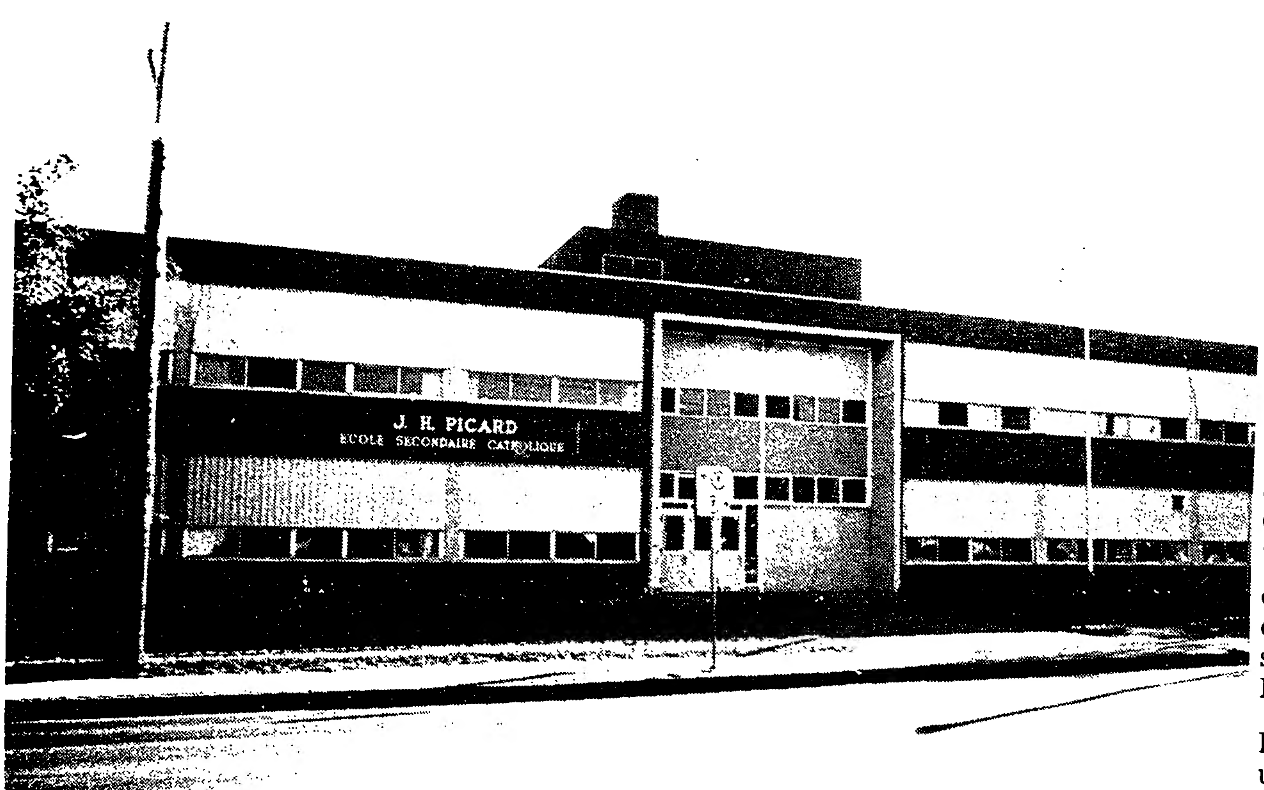
Ainsi à la mi-octobre, les personnes intéressées à joindre les rangs "professionnels" de la L.L.I.E. étaient conviées à prendre part à un camp d'entrainement; les ateliers d'improvisation. Une quinzaine de "vétérans" de l'an passé et plus de ving-cinq recrues pour un total de quarante joueurs et joueuses se sont décidés à casser la glace en vue de la nouvelle saison. De plus, ces ateliers d'improvisation se sont clôturés par un repêchage universel. Contrairement à l'an passé où les équipes de la L.L.I.E. s'étaient formées individuellement, cette année les futurs improvisateurs et improvisatrices se sont vus repêchés par les chef d'équipes tout yeux et toute oreille lors des performances de la "nouvelle" crue de joueurs de la L.L.I.E.

En ayant procédé de cette façon en vue de former les équipes de la L.L.I.E., on espère "pacifier" les relations entre les équipes. Ainsi à la place d'avoir des guerres de clocheton entre ces dernières, nous assisterons, possiblement à de l'improvisation où le sens du spectacle reprendra ses lettres de noblesse, et ce malgré la jeunesse du phénomène de l'improvisation. La partie d'ouverture de la L.L.I.E. aura lieu le 8 septembre dans l'enceinte du Théâtre de la Boîte à Popicos. Venez nombreux encourager vos improvisateurs et improvisatrices de la L.L.I.E. et les éternels oubliés: les gens travaillant dans les coulisses.

École J. H. Picard: 329 élèves

EDMONTON — L'inscription des étudiants à l'école J. H. Picard s'élève cette année à 329. De ce nombre, on trouve 109 élèves en 9e année; 90 en 10e année; 80 en 11e année; et 51 en 12e année.

Bien que la Commission scolaire d'Edmonton ait déclaré le printemps dernier que cette école était française, "selon l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés", il y a encore plus de 29% des étudiants qui ne sont pas francophones et qui sont de ce fait inscrits dans des cours d'immersion.



Programme français à venir

De fait, il n'y a que deux classes de 9e année qui sont homogènes et qui suivent un programme français pour francophones. Toutes les autres classes sont des classes d'immersion. En 9e année, outre les deux classes françaises, il y a deux classes d'immersion. Les élèves inscrits aux cours d'immersion forment 52% du total des élèves de 9e année. Certains de ces élèves, qui sont en immersion, sont cependant francophones et auraient pu s'inscrire au programme français. Leurs parents ont choisi de les laisser en immersion.

En 10e année, sur les 89 étudiants, 26% sont des anglophones; en 11e et 12e année, ces derniers forment respectivement 15% et 24% du nombre total des élèves. Au printemps, la Commission scolaire a indiqué que le programme français au secondaire se poursuivrait jusqu'en 12e année, mais elle n'a pas précisé si ce programme ne serait institué que progressivement ou tout d'un coup pour septembre 1986.

La Commission scolaire n'a pas indiqué non plus quelles dispositions elle entendait prendre pour accomoder dans l'avenir le programme d'immersion.

Evidemment, il devrait y avoir beaucoup plus d'élèves francophones à l'école J. H. Picard. Le directeur de l'école, M. Léonard Rousseau, le reconnaît d'emblée. Il entrevoit, par exemple, qu'en septembre 1986, il pourrait facilement y avoir 75 enfants francophones en 10e année. "Mais estce qu'on veut juste des nombres?" demande-t-il. Selon lui, le nombre des francophones va augmenter progressivement, mais il trouve qu'il est essentiel que les élèves qui s'inscrivent au programme français soient motivés non seulement à étudier en français, mais en outre à conserver leur identité et leur culture.

Nouveaux administrateurs

D'autre part, M. Rousseau, est secondé cette année par deux nouveau administrateurs, soit M. Ernest LeFebvre et M. Marcel Gravel.

M. LeFebvre est de retour à l'école Picard après avoir passé une année au ministère de l'Éducation en qualité d'administrateur des Services de langues.

Quant à M. Gravel, avant d'arriver à l'école Picard, il était directeur-adjoint à l'école d'immersion St. Stanislaus. Originaire de Earlton, Ontario, M. Gravel demeure en Alberta depuis 1965 et il a toujours été dans l'enseignement.

La mission du Lac La Biche est déclarée patrimoine historique

RAYMONDE MÉNARD

LAC LA BICHE — Il y a quelques semaines, Madame Mary J. LeMessurier, Ministre de la Culture est venue proclamer que le couvent à la Mission du Lac La Biche est maintenant désigné comme patrimoine historique provincial.

Le couvent est le bâtiment le plus vieux qui reste à la Mission. De plus, en Alberta, il est le plus ancien édifice constuit avec le bois d'une scierie.

Jusqu'au milieu du dixneuvième siècle, les Oblats voyagaient à l'ouest de Rivière Rouge (Manitoba) et étaient en contact avec les gens du nord seulement d'une manière saisonnière.

En 1853, Père René Remas établit une mission où est maintenant situé le village de Lac La Biche. Quelques année plus tard, ils déménagèrent à 6 milles à l'ouest du village, près de la division entre deux lignes de partage des eaux où les explorateurs et trappeurs s'arrêtaient.

En 1862 une école fut établie par les Soeurs Grises. Quelques années plus tard, il y avait quarante élèves à l'école. Mais le nombre descendit car les parents voulaient avoir les jeunes avec eux. Les religieuses ont eu soin de quelques orphelins, mais malheureusement l'établissement de l'école n'a pas fonctionné tel que voulu.

En 1870, les Obltas décidèrent de la construction du couvent. Celui-ci devint la résidence pour Monseigneur Henri Faraud. Quand Monseigneur Faraud retourna à St-Albert en 1889, les Soeurs Grises habitèrent la bâtisse durant près 10 ans. Durant l'année 1898, les Soeurs partirent pour s'établir à Saddle Lake.

Avec l'arrivée des Filles de Jésus en 1905, la résidence fut transformée en une résidence pour les soeurs et un pensionnat. Encore une fois, l'école fonctionna. En 1963 l'école ferma ses portes en raison du manque d'élèves. Depuis ce temps, le couvent de la mission est abandonné.

La restauration de cet édifice va demander beaucoup de planification, travail et d'argent.

ALLIANCE QUÉBEC ET LES MINORITÉS FRANCOPHONES

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous en anglais une partie de l'allocution prononcée par M. Eric Maldoff lors du récent colloque national sur les minorités de langue officielle du Canada. M. Maldoff est président sortant de l'organisme anglo-québécois Alliance Québec. Dans cette partie de discours, M. Maldoff trace une série de droits linguistiques auxquels devraient souscrire l'ensemble des provinces canadiennes. (Nous publirons la semaine prochaine un plan d'action possible qu'a dressé à cette même occasion le professeur de droit d'Ottawa Me Michel Bastarache quant à la politique du gouvernement fédéral envers les communautés francophones hors Québec.

1. Freedom from discrimination based on language: *This right should be embodied both at the federal and the provincial levels across this country. The embodiment of this right would be consistent with Canada's international legal obligations and the Universal Declaration of Human Rights. In this regard, the Quebec Charter of Human Rights and Freedoms should serve as an example with its explicit protection against linguistic discrimination.*

Additionally, s.15 of the Canadian Charter of Rights and Freedoms should be intepreted din a broad and generous fashion so as to be consistent with Canada's international legal obligations. The text of the section is open-ended and could well be interpreted, particularity in the light of international law, as proscribing discrimination on the basis of languages.

This issue is now implicitly before the Court of Appeal for Sasktachewan in the Reference Re Language Rights in which the Association Culturelle Franco-canadienne de la Saskatchewan, the Association Canadienne-Française de l'Alberta and Alliance Québec have sought leave to intervene.

2. The right to use French an English in the legislative assemblies of all provinces: *This right was for the most part embodied in article 11 of the Victoria Charter of 1971. It would have applied to the federal government and all of the provinces except British Columbia, Saskatchewan and Alberta.*

It is interesting to note that in Novembre, 1980, l'Association Canadienne-Française de l'Ontario and the Council of Quebec Minorities, the predecessor of Alliance Quebec, in an unprecedented exercise in cooperation and collaboration between French-speaking and English-speaking linguistic minorities, prepared and presented a joint submission to the Special Joint Committee of the senate and the House of Commons on the Constitution. In that joint submission, Franco-Ontarians and English-speaking Quebecers called for the right to use English and French in the legislative assemblies of all provinces.

3. The printing and publishing of all Federal and Provincial legislation in both the English and the French languages: *This right was embodied in the Victoria Charter of 1971 and called for in the joint submission of ACFO and the Council of Quebec Minorities in 1980.*

Only in the provinces of Quebec, New Brunswick and Manitoba is this right currently respected. In no other province is the legislation translated and made available in the official minority language. For a nation which prides itself both in the Rule of Law and in its linguistic duality, it is unforgiveable that so many French-speaking communities outside of Quebec shourd be denied access in their own language to such a significant portion of the laws of the land.

4. The application of section 133 of the Constitution Act, 1867 or the equivalent thereof to the provinces of Manitoba, Ontario, Quebec and New Brunswick: *A cal for this right was contained in the Beige Paper in 1980 and in the joint submission of ACFO and the Council of Quebec Minorities in 1980. With the exception of Ontario, substantial progress has been made on this matter, and it must be acknowledged that even in Ontario there has been measurable, if insufficient, progress in this regard.*

Cases in Saskatchewan and Alberta have also raised the possibility that a similar provision, s.110 of the **North West Territories Act,** *will be held to apply in those provinces.*

5. The right of every English-speaking of French-speaking person to demand that a criminal or penal trial which exposes them to possible imprisonment be held in their language: *A call for this right was contained in the Beige Paper and in the joint submission of ACFO and the Council of Quebec Minorities in 1980. In part, this right could be established by proclaiming into force Part 14.1 of the criminal code for all provinces. To date, Part 14.1 has been proclaimed in force only in the provinces of New Brunswick, Ontario, Manitoba and Territories. In practice, it generally applies in the province of Quebec.*

This matter is also the subject of litigation pending before the Courts of Saskatchewan in the case of **Tremblay** *vs* **The Queen** *and in a Reference to the Saskatchewan Court of Appeal as well as in the case of* **Paquette** *vs* **The Queen** *in Alberta.*

6. Access to Government Services at the Federal and Provincial levels in the French and the English languages: *This right was recognized in article 15 of the Victoria Charter of 1971, however, it did not extend to the provinces of British-Columbia, Alberta, Saskatchewan and Manitoba. This right also would have been recognized under the Constitutional amendment proposed by the province of Manitoba two years ago. This amendment did not proceed, however, when the Government of Manitoba was unable to move forward on the matter in the Manitoba legislature. This right was also requested in the joint submission of ACFO and the Council of Quebec Minorities in 1980.*

Today, only New Brunswick has the constitutionally entrenched right to receive services from the provincial government in the minority language. Even in that province, however, there continue to exist discrepancies between the legal right and its practical implementation.

In Quebec, the availability of services from the provincial governement is on the decline; in most other provinces minority language services are minimal, if they exist at all. Some headway has been made in Ontario, however, and I would hope that much more can be accomplished as a result of the new government's proposed inquiry into the matter of services.

7. The right to access to minority language education: *This right has been recognized in section 23 of the Canadian Charter of Rights. The challenge of a generous approach to implementation remains.*

And, indeed, is perhaps one of the more pressing issues of the day. The continuing failure of the provincial governments to move towards the generous implementation of this right is disquieting for the Constitution is far more than simply a basic for citizens to challenge governmental action or inaction; it is a solemn commitment and an undertaking by governments to uphold our basic societal values. This our provincial governments must do.

8. The right of the linguistic minority to control minority language education: *This right was proposed in the joint submission of ACFO and the Council of Quebec Minorities in 1980 and in the Beige Paper of 1980. Furthermore, a decision of the Ontario Court of Appeal in June 1984 concerning section 23 of the Canadian Charter of Rights opened the door to an interpretation of section 23 which would include some degree of control and management. The scope of section 23 is currently the subject of litigation before the Alberta Court of Appeal in the case of* **Mahe et al.** *v.* ***The Queen.***

9. The right to health and social services in the English and French languages: *This right was proposed in the Beige Paper in 1980 and requested in the joint submission of ACFO and the Council of Quebec Minorities in 1980.*

In Quebec, both major political parties have committed themselves to upholding this principle. In pratice, however, problems remain and indeed, the delivery of English language social services is now seriously threatened by a recent reorganization of services. In other provinces, progress in this area has been spotty and limited, to the extent that there is any progress at all.

10. The right of every French-speaking and English-speaking person to demand access in every region of the country to radio and television services in their language: *A call for this right was contained in the Beige Paper in 1980 and in the joint submission of ACFO and the Council of Quebec Minorities in 1980.*

It is also essential that budget cuts not undermine regional programming and production and that there be greater minority community participation in such programming.



Un homme de taille moyenne mesure 175 cm







LES PETITES ANNONCES

GARDIENNE: Cherche gardienne pour 2 enfants — 3 ans et 10 mois, à temps partiel à partir du 30 septembre. Contactez Audrey au 434-5335.

À VENDRE: Un tapis à vendre de très bonne qualité. Vieux seulement d'un an, 20' X 12', brun, avec "sous-tapis de 1/2". Une valeur de 800$ pour 350$. Composez 466-8587.

LOGEMENT À PARTAGER: Un homme veut partager une maison près de l'école Maurice Lavallée et de la Faculté St-Jean. 225$ comprend les services publics. Composez 469-1179.

ÉDUCATEUR/TRICE: Le centre d'expérience préscolaire est à la recherche d'éducateur/éducatrice pour travail à temps plein debutant le 3 septembre. Contacter Michel 465-7651.

GARDIENNE: ST-ALBERT — Cherche une gardienne de soir pour 2 enfants — de 3 ans et de 15 mois. Contactez Johanne au 459-0013 après 18h00.

GARDIENNE: Désire gardienne à domicile pour un bébé de 5 mois et un enfant de 3 ans. Emploi à temps plein 5 jours par semaine. Salaire négocialbe. 469-2064.

GARDIENNE MORINVILLE: Aimerais garder enfants chez moi à plein temps ou partiel. Contactez Jocelyne 939-6842.

LEÇONS DE PIANO: Donnerais les leçons de piano et/ou de théorie aux enfants et aux adultes de tout niveau. Sept ans d'expérience. Demandez Emmy au 488-1779.



__FLORIDE:__ Bientôt je mettrai en vente ma maison surnommée "La petite maison blanche sur la côte". Surveillez LE FRANCO pour photo et détail.

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



CBXFT cette semaine

Samedi 2 novembre

07h30 Animation illimitée
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Tao Tao
09h30 Nils Holgersson
10h00 Alice au pays des merveilles
10h30 Candy
11h00 Les Héros du Samedi
12h00 Univers des sports
13h30 Ciné-Famille: Les malheurs de Sophie
15h00 Bagatelle
15h30 Pare Choc
16h00 Téléjournal
16h05 Impact
17h00 La Semaine parlementaire à Ottawa
18h00 D'hier à demain
19h00 La Soirée du Hockey: Pittsburg à Montréal
21h30 Samedi de rire
22h31 Le Téléjournal
22h50 Politique fédérale
22h56 Cinéma: Il était une fois en Amérique

Dimanche 3 novembre

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Astro le petit robot
08h30 Passe-Partout
09h00 Madame Pepperpote
09h15 Les fables d'Europe
09h30 Livre ouvert
09h45 Micro-onde
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Football de la ligue national Chicago à Green Bay
14h00 Univers des sports
15h00 Tennis
16h00 Magazine de la semaine verte
17h00 Second Regard
18h00 Le Téléjournal
18h01 Science réalité
18h30 Écran-témoin
19h00 Cap Danger
19h31 Les Beaux Dimanches au Forum
20h30 Le Téléjournal
20h45 Les Beaux Dimanches: Cyrano de Bergerac
23h00 Ciné-Club: Bonnie and Clyde

Lundi 4 novembre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Rien que pour vous
11h30 Roquet belles oreilles
12h00 Première édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: L'enfant qui voulait grandir
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 A guichet fermé
19h00 Le Vagabond
19h30 Poivre et Sel
20h00 La Bonne Aventure
20h30 Le Parc des Braves
21h00 Best-sellers: Kennedy
22h01 Le Téléjournal
22h19 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Championnat mondial de gymnastique
23h05 Le choc des énergies

Mardi 5 novembre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 De bien belles choses
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Coeur de champion
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 Nature sans frontière
19h30 L'Agent fait le bonheur
20h00 Monsieur le ministre
20h30 Un amour de quartier
21h00 Dallas
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Championnat de gymnastique
23h40 Rencontres
24h10 Cinéma: La grande combine

Mercredi 6 novembre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Zig Zag
11h30 Yogi et Cie
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre humaine
13h32 Au jour le jour
14h30 Le Temps de Vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce Soir
18h30 Contrechamps
19h00 Génies en herbe provincial
19h30 Paul, Marie et les enfants
20h01 Le temps d'une paix
21h00 Déjà 20 ans
21h30 Le sens des affaires
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Championnat de gymnastique
24h04 Cinéma: Au nom de Pape Roi

Jeudi 7 novembre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Question de droit
11h30 Prince Noir
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Les Robinson suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Traboulidon
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
19h00 A plein temps
19h30 Vedette en direct
20h00 Les Grands Films: La vengeance des fantômes
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Championnat de gymnastique
24h04 Cinéma: Le gitan

Vendredi 8 novembre

09h35 Fariboles
10h00 A votre rythme
10h15 Passe Partout
10h45 Bobino
11h00 Entre eux et nous
11h30 Salut santé
12h00 Première Édition
12h05 Avis de recherche
12h30 Vivre à trois
13h00 Terre Humaine
13h32 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Heidi
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Pop Citrouille
17h00 Le Train de 5 heures
18h00 Ce soir
18h30 L'autoroute électronique
19h00 Le Monde Merveilleux de Disney
20h00 Série Plus: La Chambre des Dames
21h00 En Tête
22h01 Le Téléjournal
22h25 Sports Alberta
22h33 Le Point
23h04 Championnat de gymnastique
23h40 Cinéma: L'étranger: le huitième passager

Fort McMurray





Fort McMurray, collection o.m.i. (photos 1240 et 1243) aux Archives provinciales de l'Alberta.

William McMurray avait songé à établir un poste de commerce à la confluence des rivières Athabasca et Clearview qui permettaient l'accès vers le nord. Il encouragea Moberly, l'un de ses amis, à construire le Fort McMurray en 1870. La zone était déjà habitée par des Indiens chasseurs qui allaient jusqu'à Chipewyan pour échanger leurs fourrures. Le site était fort stratégique et permettait de contrôler tout transport. Mais il était sujet aux inondations lors de la fonte des neiges. La communauté connue des débuts difficiles et dépendit pendant de nombreuses années du commerce conduit par la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La photo 1243 représente Fort McMurray en 1934 et la seconde illustration montre un groupe d'évêques prenant en 1930 l'avion pour Résolution.



CHAMBRE DES COMMUNES

COMITÉ PERMANENT DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

ENQUÊTE SUR LE PROJET DE LOI C-74

Loi de 1985 sur la Représentation électorale

Le Comité permanent des Privilèges et élections de la Chambre des communes invite des commentaires sur le projet de loi C-74, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 et la Loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales et pourvoyant à certaines questions relatives au recensement décennal de 1981 **(Loi de 1985 sur la représentation électorale)**.

Les individus et les organismes qui désirent soumettre des commentaires sur le projet de loi C-74 peuvent le faire en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité, sauf sur demande expresse.

Ces commentaires devront être reçus avant 17 heures le 15 novembre 1985.

Toute correspondence devra être envoyée au:

Greffier,
Comité permanent des
Privilèges et élections
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Le président,
J. Robert Howie, c.p., député

ANDRÉ GAGNON



• CHOPIN • GERSHWIN • LÉVEILLÉE • SATIE
• SCHUBERT • SCHUMANN • ANDRÉ GAGNON

AU SHOCTOR THEATRE Au Théâtre **CITADEL**

7, 8, 9 Novembre — 20h00 chaque soir

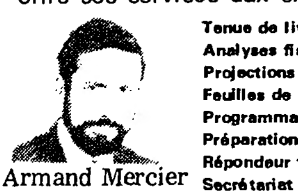
Billets: Aux guichets BASS • Guichet central: 425-1820
Achat par téléphone: 451-8000 • Information: 432-4764

présenté par l'Union des étudiants de l'U. de l'A.
co-parrainé par **Alberta** culture



A & M Business Services

offre ses services aux entreprises, organisations et individus



Armand Mercier

Tenue de livre complète
Analyses financières
Projections budgétaires
Feuilles de paie
Programmation ordinateur sur mesure
Préparation listes de courrier
Répondeur téléphonique personnalisé
Secrétariat

Madeleine Mercier

8015 - 71 avenue, Edmonton, Tél: 469-0320

8927F - 82 avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

comptabilité
personnelle - corporation
rapports d'impôt

GHISLAIN BERGERON

GIRON

Tél. Bur: 468-1667 **Consultants Ltd.** **Tél. Rés.:465-2943**



SÉNAT — CHAMBRE DES COMMUNES

Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada

Pour faire suite au dépôt du Livre vert intitulé "Compétitivité et sécurité: Orientations pour les relations extérieures du Canada" par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le Parlement a demandé au Comité d'étudier les questions contenues dans le Livre vert et de faire ses recommandations sur les objectifs et l'orientation de la politique extérieure du Canada. Le Comité a présenté un rapport provisoire le 23 août 1985 et doit soumettre son rapport final d'ici le 31 mai 1986.

Le Comité concentrera son travail sur les thèmes suivants:

1. Dans quel sens les ententes internationales actuelles en matière de sécurité et, en particulier, les relations Est-Ouest, sont-elles susceptibles d'évoluer? Quel rôle les organismes multilatéraux et les négociations sur le contrôle des armements pourraient-ils jouer dans ces circonstances? Cette évolution prévue aura-t-elle des répercussions sur la défense du Canada et sur ses relations avec ses alliés?
2. Quelles sont les régions du monde qui risquent d'avoir à l'avenir une importance particulière pour le Canada, et comment faudrait-il adapter notre politique étrangère en conséquence?
3. Quels seront les effets, pour la compétitivité économique du Canada, des changements très importants qui se produisent actuellement dans les systèmes économique et financier internationaux?
4. Comment le Canada peut-il contribuer aux mieux-être des habitants de la planète et à la promotion des droits de la personne? Quels sont les instruments internationaux en place pour promouvoir ces droits?
5. Quels sont les traditions, les facteurs historiques et géographiques, et les ressources naturelles et humaines qui influencent la politique étrangère du Canada? Par quelles qualités particulières le Canada peut-il participer à la construction d'un monde meilleur?
6. Les mécanismes permettant de constituer et d'appliquer la politique étrangère du Canada sont-ils efficaces? Comment pourrait-on les améliorer?

Nous vous invitons à participer.

MÉMOIRES

Votre mémoire écrit (qu'il s'agisse d'un document officiel ou d'une lettre) doit parvenir au bureau des greffiers du Comité **au plus tard le vendredi 29 novembre 1985** afin que les greffiers puissent en tenir compte dans la planification des audiences qui auront lieu dans tout le Canada.

AUDIENCES PUBLIQUES

Cet automne, des audiences et des discussions auront lieu à Ottawa pour solliciter l'avis de spécialistes reconnus sur les différentes questions soulevées dans le Livre vert. Cet hiver, des audiences seront prévues dans diverses villes du Canada.

TÉMOINS

Les témoins qui comparaîtront devant le Comité lors des audiences tenues cet hiver seront choisis parmi ceux qui auront soumis un mémoire écrit.

RENSEIGNEMENTS

Toute correspondance doit être envoyée aux:

Greffiers du Comité
Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada
C.P. 663, Édifice de l'Ouest
Édifice du Parlement
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Téléphone: (613) 995-9653 ou
995-9654

Les Coprésidents

SÉNATEUR JACQUES FLYNN, c.p.
TOM HOCKIN, député

mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												■
2										■		
3			■					■	■		■	
4				■								
5					■		■				■	
6						■						
7								■				
8			■						■		■	■
9										■		
10			■	■		■						
11		■			■		■					
12	■									■		

HORIZONTALEMENT

1 — Rendre général.
2 — Exhaussement. — Symb. chim.
3 — Nég. — Ensemble.
4 — Première femme. — Principes fondamentaux.
5 — Gent. — Adresse.
6 — Foyer de la cheminée (pl.). — Qui est sur son séant.
7 — Farceur en général. — Touchés.
8 — Deux. — Sagacité, finesse d'esprit (pl.).
9 — Qui vient après le deuxième. — Conj.
10 — Jumelles. — Femme séduisante.
11 — Lac africain. — Petit trait.
12 — Extrémité d'une route. — Tessons.

VERTICALEMENT

1 — Le plus grand nombre (pl.).
2 — Qui élève.
3 — Venu au monde. — Non préparé. — Nég
4 — Prén. de femme. — Estonie. — Fleuve russe.
5 — Espèce de chou-navet. — Arrêt d'un liquide organique tel le sang.
6 — Gros singe. — En cet endroit-ci. — Article.
7 — Femelle du chien de chasse. — Actions.
8 — Fille d'Inachos. — Maison de campagne. — Maire de London.
9 — Consonnes. — Relatif aux habitants de la Haute Ecosse. — Ville des États-Unis.
10 — Intérieur et profond. — Terminaison de verbe.
11 — Nom que les Egyptiens donnent au soleil. — Prince de Troie.
12 — Unis et polis. — Principale partie du corps humain.

mots cachés

6 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	D	R	U	O	S	C	P	E	E	S	O	R	F	V
2	R	I	O	L	R	A	P	O	T	R	E	M	A	O	E
3	P	A	C	I	F	I	E	R	U	E	X	R	C	R	X
4	N	S	O	R	T	E	P	T	O	P	I	I	E	T	A
5	O	S	N	O	I	T	A	M	R	O	F	O	U	E	T
6	I	O	C	T	E	R	I	R	E	E	A	U	S	S	I
7	T	C	E	U	R	A	X	I	R	P	O	S	E	O	O
8	A	I	N	L	I	N	E	A	E	A	E	N	R	U	N
9	T	A	T	E	A	S	T	R	E	R	D	U	O	C	S
10	A	T	R	S	T	I	A	R	U	I	N	E	T	I	E
11	T	I	E	T	O	T	X	C	O	R	P	S	A	S	L
12	S	O	R	N	N	E	E	P	A	C	T	E	S	U	L
13	N	N	S	I	O	R	S	A	G	E	S	S	E	I	I
14	O	N	S	N	O	I	T	A	C	I	F	I	R	E	V
15	C	R	A	N	O	I	T	A	S	R	E	V	N	O	C

Amer
association
aussi

Concentrer
constatation
conversation
corps
coudre
cran

Fixes
formations
fouet

Lest

Notaire

Pacifier
pactes
paix
parloir
père
port
portes
pose
prix
prose

Race
radeau
rire
rois
rotule
route
ruine

Sagesse
soirs
sorte
soucis
sourds

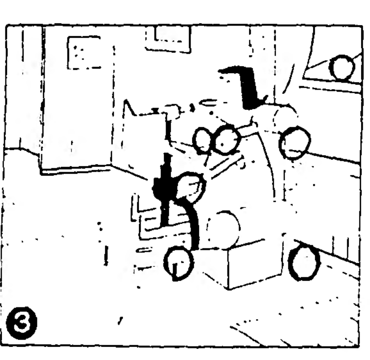
Tare
taxes
transiter
troc

Urne

Vérifications
vexations
ville
vociférations

Solutions de la semaine dernière

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	P	A	S	S	E	U	R	■	A	C
2	E	■	S	O	U	T	A	N	E	S	■	H
3	P	O	■	D	I	E	U	■	C	E	N	E
4	R	■	A	■	S	R	■	C	H	I	E	N
5	E	L	B	E	■	E	N	T	E	N	T	E
6	S	I	R	■	S	■	A	E	R	E	■	■
7	E	T	I	R	A	I	T	■	C	■	O	N
8	N	I	■	A	■	R	U	C	H	E	■	O
9	T	E	R	R	O	I	R	■	E	R	I	N
10	E	R	I	E	■	S	E	S	S	I	O	N
11	R	E	Z	■	M	E	L	E	■	E	D	E
12	■	S	■	A	I	■	■	L	I	S	E	S



Réponse du no.: BRANCHE

Paroisses francophones
Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et 12 h 00

St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9 Muir Drive
Dimanche: 10h00

Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER
du 21 mars au 20 avril
Ne laissez pas passer l'occasion qui vous sera offerte de montrer ce dont vous êtes capable. L'amour vous comblera aujourd'hui; soyez donc prêt à saisir la chance qui se présentera.

TAUREAU
du 21 avril au 20 mai
On apprécie votre conscience professionnelle et il ne serait pas impossible qu'on vous confie de nouvelles responsabilités. Montrez des preuves de votre attachement à l'être aimé, il a l'impression que vous le délaissez.

GÉMEAUX
du 21 mai au 21 juin
En même temps, vous recevrez des nouvelles d'une personne dont vous êtes momentanément séparé. Ne perdez pas trop de votre temps en sorties fatigantes. Au travail, il vous semblera que vos initiatives ne sont pas appréciées.

CANCER

du 22 juin au 22 juillet
Organisez-vous de façon plus rationnelle et soyez plus ordonné, vous gagnerez du temps. Ne négligez pas ceux que vous aimez, accordez-leur toute votre attention.

LION
du 23 juillet au 23 août
Limitez vos ambitions et vous verrez que vous atteindrez plus facilement votre but. Ne vous fiez pas aux apparences qui sont très souvent trompeuses.

VIERGE
du 24 août au 22 sept.
Ne négligez pas votre travail au profit de vos préoccupations familiales. Une trop grande réserve de votre part pourrait être prise pour de l'indifférence.

BALANCE
du 23 sept. au 23 oct.
Les décisions importantes ne doivent pas être prises à la légère mais après mûre réflexion. Si vous voulez être pleinement heureux, ne soyez pas aussi exclusif et entier. Sachez vous montrer généreux.

SCORPION
du 24 oct. au 22 nov.
Soignez particulièrement votre travail aujourd'hui et rendez-le impeccable, on vous observe. Il est encore trop tôt pour dévoiler vos projets, attendez encore un peu.

SAGITTAIRE

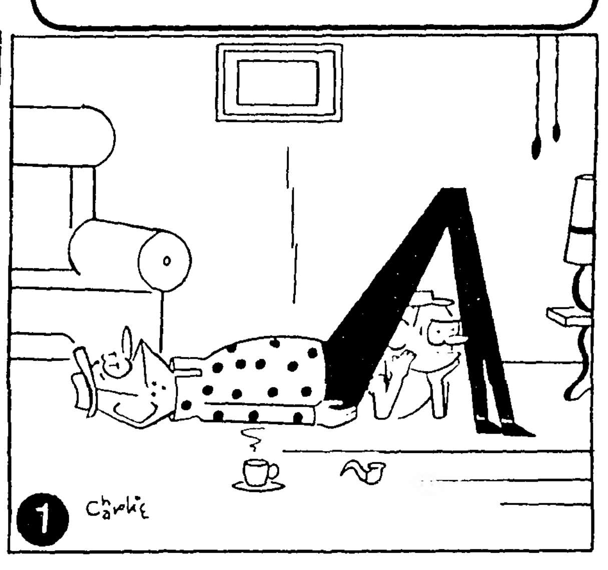
du 23 nov. au 21 déc.
Ne vous fiez à personne aujourd'hui: ne comptez également que sur vous-même. Les amis vous délaisseront probablement et vous aurez à vous tirer d'embarras sans l'aide de qui que ce soit.

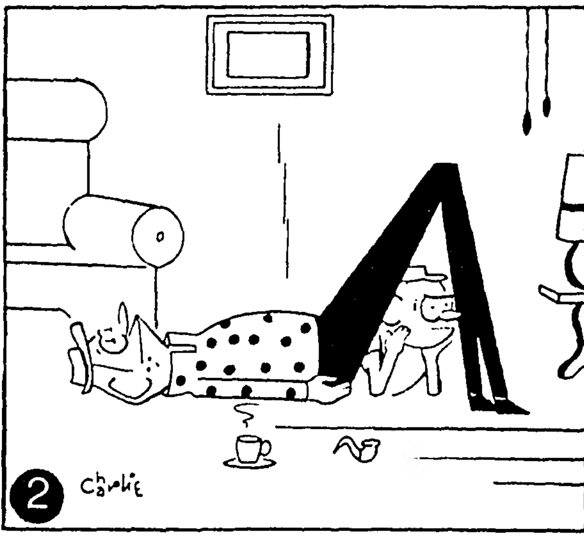
CAPRICORNE
du 22 déc. au 20 janv.
Agissez avec tact et diplomatie et tout ira bien. Il y aura sûrement certaines déceptions minimes mais dans l'ensemble la chance vous sourira au cours des prochaines heures.

VERSEAU
du 21 janv. au 19 fév.
Ne négligez aucune démarche pour améliorer votre situation, même celles qui vous déplaisent. Une fin de journée agréable vous attend. Soyez à la hauteur de vos responsabilités.

POISSONS
du 20 féve. au 20 mars
La possibilité d'augmenter vos revenus vous sera donnée mais agissez rapidement et énergiquement. Vous sentez que certains amis s'éloignent de vous, renoncez donc à votre attitude agressive.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs. SOP—629

Les dossiers de l'ACFA

Des réunions, "Qu'ossa" donne?

De nos jours, tout semble fonctionner par comités et à grands coups de réunions: il y a des comités exécutifs, des comités de loisirs, des comités paroissiaux, des comités de parents, des comités culturels, etc...

Travailler en comité constitue une façon efficace et démocratique de faire les choses. Malheureusement ce peut être aussi une expérience désagréable et "frustrante".

Bien des gens en ont soupé des comités et des réunions parce qu'ils trouvent que c'est une pure perte de temps. Malheureusement c'est souvent vrai.

Nous proposons aujourd'hui, deux "modèles" de comités: 1) le comité ennuyant et inefficace qui tient des réunions "à son image et à sa ressemblance" ... 2) et le comité productif qui est un instrument d'action et de développement.

Voici les principales raisons qui font qu'un comité piétine et cause du mécontentement chez ses membres:

1. LES BUTS DU COMITÉ NE SONT PAS CLAIREMENT DÉFINIS. Les membres du comité ne sont pas vraiment sûrs de ce qu'on essaie d'accomplir.

2. L'ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS EST MAL PRÉPARÉ OU N'EST PAS SUIVI. Il y a un manque de suite et on ne sait pas trop où l'on s'en va.

3. LE LEADERSHIP EST FAIBLE OU INEXISTANT. Le président n'a pas lui-même une claire vision du mandat du comité. Aux réunions, il est incapable de garder la discussion sur le sujet. Il connaît mal les procédures de réunions.

4. LES RÉUNIONS S'ÉTERNISENT. Les réunions ne commencent pas à l'heure et sont d'une durée démesurée.

5. MANQUE DE PRÉPARATION. Les membres du comité arrivent aux réunions non préparés. Souvent c'est le président qui n'est pas préparé. On n'a pas avec soi les documents nécessaires. Quelqu'un n'a pas fait ses devoirs!

6. ON NE PREND PAS DE DÉCISIONS. Les discussions sont stériles; on ne parvient pas à prendre de décisions; on a l'impression de perdre son temps.

7. LES MEMBRES DU COMITÉ NE S'ACQUITTENT PAS DE LEURS RESPONSABILITÉS. Ils ne se sentent pas engagés.

8. LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ TOMBENT DANS DES OREILLES DE SOURDS. L'administration n'y donne pas de suites.

9. IL N'YA PAS DE SUIVI. D'une réunion à l'autre, on ne s'assure pas que les décisions prises ont été exécutées.

10. DOMINATION PAR UNE PERSONNE OU UNE CLIQUE. Certains parlent plus fort et plus souvent et poussent leurs points (ou leurs intérêts) alors que les autres se demandent ce qu'ils font là.

11. CERTAINS MEMBRES DU COMITÉ ONT DES ORDRES DU JOUR CACHÉS — ou ils ont des petits comptes personnels à régler. Ils dirigent les dicussions vers des sujets qu'eux seuls ou seulement un petit groupe trouvent importants.

Voici les principales raisons qui font qu'un comité fonctionne bien et donne des résultats:

1. LE COMITÉ A UNE DÉFINITION CLAIRE DE SON RÔLE. Les membres savent ce qu'il sont censés accomplir; ils savent pourquoi ils sont là.

2. ON NE PERD PAS SON TEMPS. On commence à temps et on finit à temps. On se donne le temps qu'il faut pour que le travaille se fasse. Pas plus.

3. ON SAIT SE RESPECTER. Les membres du comité sont sensibles aux besoins et aux opinions des autres. On sait écouter. On laisse ses préjugés à la porte.

4. ATMOSPHÈRE AGRÉABLE. Tout en suivant les règles et procédures, on travaille dans une atmosphère détendue.

5. CHACUN SE PRÉPARE. Le président et chacun des membres arrivent à la réunion soigneusement préparés. On a tout le matériel dont on a besoin.

6. ON A LES COMPÉTENCES QU'IL FAUT. Les membres font les choses dans lesquelles ils se sentent à l'aise. Ils siègent sur le comité parce qu'ils sont vraiment intéressés. Ils s'engagent.

7. ON ÉVITE LES INTERRUPTIONS. Les réunions ont lieu dans un endroit où les chances d'interruption ou de dérangement son réduites au minimum.

8. ON TIENT DE BONS PROCÈS-VERBAUX. Toutes les décisions sont bien notées. On évite ainsi de perdre du temps en cherchant quelles décisions ont été prises dans tel ou tel dossier.

9. ON S'ÉVALUE. De temps à autre, le comité se donne un temps d'arrêt pour évaluer son action, sa performance. On réexamine son mandat. On essaie de voir quelles sont les améliorations possibles.

10. ON SE SAIT APPRÉCIÉ. Les membres du comité sentent que les efforts qu'ils font, sont remarqués et appréciés. Ils sentent vraiment que leur contribution est valable.

11. LE TRAVAIL EST UTILE. Le comité sait qu'il ne travaille pas en vain. Son travail est accepté et utilisé. On a l'impression qu'on contribue positivement à l'organisation.